

Bulletin

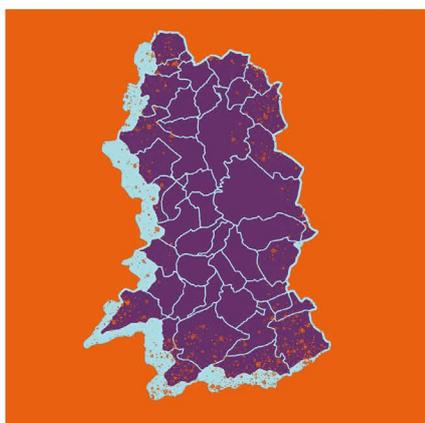
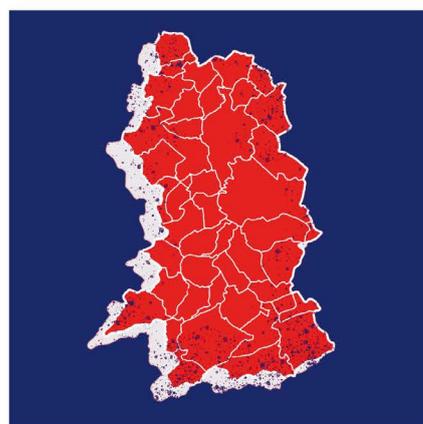
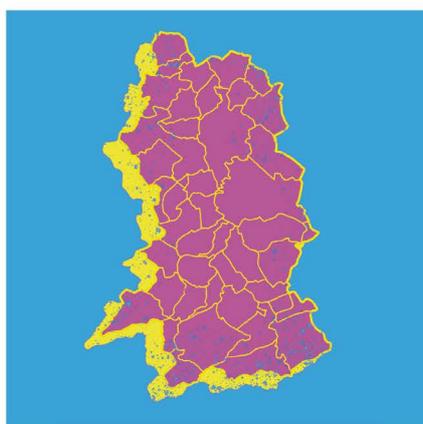
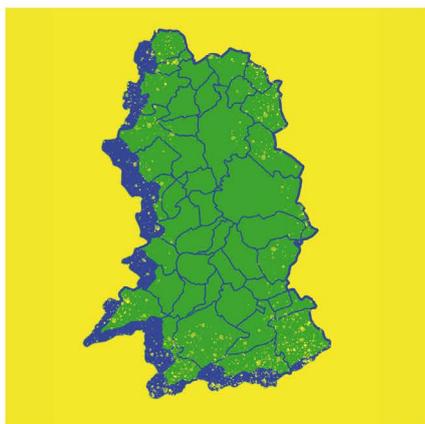
ISSN : 2558-605X (en ligne)

ISBN : 2558-7307 (imprimé)

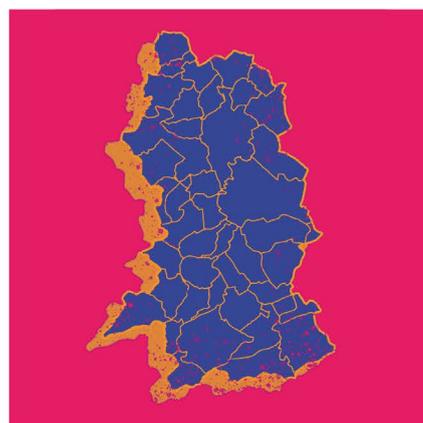
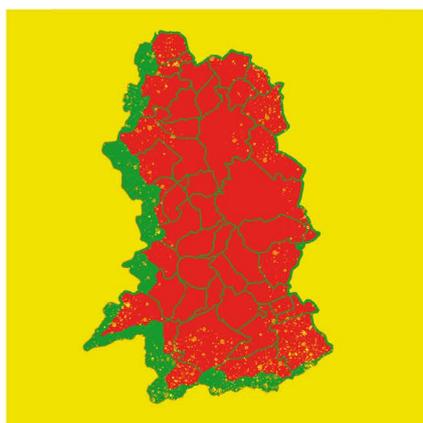
intercommunal

Janvier 2021

de la Communauté de Communes
du Pays de Stenay et du Val Dunois



*Bonne
année
2021*



Aincreville, Autreville-Saint-Lambert, Baâlon, Bantheville, Beauclair, Beaufort-en-Argonne, Brielles-sur-Meuse, Brouennes, Cesse, Cléry-le-Grand, Cléry-le-Petit, Cunel, Dannevoux, Douillon, Dun-sur-Meuse, Fontaines-Saint-Clair, Halles-sous-les-Côtes, Inor, Lamouilly, Laneuville-sur-Meuse, Liny-devant-Dun, Lion-devant-Dun, Luzy-Saint-Martin, Martincourt-sur-Meuse, Milly-sur-Bradon, Mont-devant-Sassey, Montigny-devant-Sassey, Moulins-Saint-Hubert, Mouzay, Murvaux, Nantillois, Nepvant, Olizy-sur-Chiers, Pouilly-sur-Meuse, Sassey-sur-Meuse, Saulmory-Villefranche, Sivry-sur-Meuse, Stenay, Villers-devant-Dun, Vilosnes-Haraumont, Wiseppe

EDITO

Sommaire

Espace France Service	3
Redevance Incitative	4-7
Dispositif ACCOR	8
Chèques cadeaux Beegift	8
Vie économique	9
Centre Culturel Ipoustéguy	10-11
Tourisme	12-13
Biodiversité et Milieux Naturels	14-15
Cours d'eau fiche technique	I-IV
Vie Associative	16
Enquête Fab LAB	17
Urbanisme	18-19
OPAH	20-21
Maisons de Santé	22-24



Rassemblements familiaux interdits, couvre-feu, la joie et la gaieté n'étaient pas au rendez-vous de ces fêtes de Noël et de Nouvel An. Pour autant le travail a repris, la rentrée scolaire s'est effectuée quasiment normalement mais, question légitime : « jusqu'à quand » ?

S'il est bien entendu impossible de donner une date de fin à cette pandémie, nous avons tout de même le droit d'être optimiste ! Le bout du tunnel même s'il est encore loin se rapproche grâce à la vaccination qui se met en place.

Que cette lueur d'espoir que nous attendons tous se transforme rapidement en santé retrouvée, en confiance en la vie.

Restera alors à relancer la vie économique de nos territoires mais, avec la confiance et le sourire tout retrouvés nous serons de nouveau capables d'entreprendre et de réussir.

Que cette année 2021 soit l'année de l'espoir et de la relance pour tous. C'est dans cet état d'esprit qu'au nom de la Communauté de Communes je vous présente nos vœux les meilleurs.

Le Président Daniel Guichard

Opération Chèques cadeaux !

Afin de soutenir l'économie locale et garantir au mieux le maintien de l'activité de nos commerçants et artisans locaux, la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois a mis en place l'opération «Chèques cadeaux», une opération en partenariat avec la société Beegift.

Pour plus d'infos sur l'opération, rendez-vous page 8 ou sur le site internet de la Communauté de Communes : [CCPSVDBeegift](#)

ESPACE FRANCE SERVICES

La Trésorerie de Dun ferme ses portes.

La Trésorerie de Dun a fermé ses portes le 31 Décembre dernier.

Depuis le 1^{er} janvier, pour tout paiement ou renseignement, il faut s'adresser au service de gestion comptable de Montmédy.

Adresse : 1 place Eugène-Tronville
55600 Montmédy

Accueil : lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 15h30

Téléphone : 03.29.80.10.44

Mail : t055040@dgfip.finances.gouv.fr

L'espace France Services de la Communauté de Communes est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.



France services

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le QR code, apparaissant sur vos avis d'imposition, vous permet de payer vos impôts locaux dans les bureaux de tabac de Stenay et de Dun-sur-Meuse.



C'est quoi un QR code ?

Un code barre qui vous permet d'accéder à une page internet avec un smartphone lorsqu'il est flashé avec une application dédiée.



Opération Chèques cadeaux pour les commerces locaux !

un chèque **acheté** = un chèque **offert***

par la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois

* chèque offert de 20 € maximum

avec *Beegift*



REDEVANCE ...

La redevance incitative ?

Afin de répondre aux exigences réglementaires fixées par les lois Grenelle et Transition Énergétique pour une Croissance Verte, dans une volonté d'optimisation de la gestion des déchets ménagers, la Communauté de Communes a fait le choix d'instaurer une **Redevance Incitative (RI)**.

Dès le dernier trimestre 2019, notre prestataire en charge de la distribution des bacs est intervenu, en porte-à-porte, dans toutes les communes du territoire afin de remettre les bacs aux usagers. En complément, sept journées de distribution des bacs ont été organisées au sein de nos deux déchèteries, les samedis. La majorité des foyers a alors été équipée.

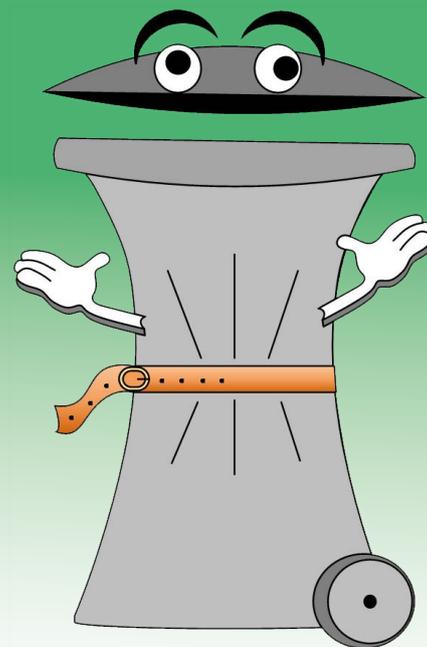
La crise sanitaire et le premier confinement au printemps, ont suspendu la distribution des bacs et décalé la mise en œuvre de la tarification incitative.

Courant juillet, nous avons terminé la distribution des bacs en porte-à-porte et remis leur badge aux usagers concernés par les points de regroupement collectif installés fin septembre.

Ainsi, au cours de l'année écoulée, plus de 4 550 usagers du service ont ainsi été dotés. Les services de la Communauté de Communes continuent d'assurer la remise des bacs aux nouveaux arrivants régulièrement.

Au terme de cette année très particulière pour tous, la mise en place des nouveaux conseils municipaux et le renouvellement de l'Assemblée Communautaire, la Communauté de Communes a modifié le calendrier de mise en œuvre de la redevance incitative.

La phase test a démarré au 1^{er} janvier 2021.



UNE PART FIXE due par tous les usagers

« Abonnement » au service :

- 🌀 collecte et traitement des déchets ;
- 🌀 gestion des déchèteries ;
- 🌀 prévention ;
- 🌀 communication ;
- 🌀 etc.

Mise à disposition d'un bac selon la taille du foyer ou de l'activité

OU

Accès aux équipements de regroupement

Nombre forfaitaire de levées OU de dépôts

... INCITATIVE

Focus sur les différentes étapes de mise en place 2021 = 1 année pour s'habituer au système !

- 🌀 Depuis le 1^{er} janvier 2021, seuls les **bacs fermés** distribués par la Communauté de Communes sont collectés !
- 🌀 Jusqu'en décembre 2021 : maintien du système de facturation et tarifs existants.
- 🌀 Courant 2021 : réception d'une facture « blanche », c'est-à-dire calculée à partir du nombre de vidages de bacs comptabilisé en période test. Elle sera établie à partir de tarifs provisoires et ne sera pas à payer.
- 🌀 À partir du 1^{er} janvier 2022 : comptabilisation du nombre de levées et facturation réelle de la Redevance Incitative.

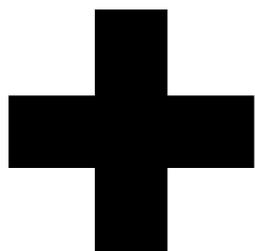
Certains d'entre vous avaient déjà commencé à modifier leurs habitudes ! Continuez ! Vos efforts de réduction et de tri des déchets seront pris en compte dans le calcul des futurs tarifs de redevance incitative.

Pour tout changement de situation (déménagement, personne à charge, etc.) veuillez vous rapprocher des services de la Communauté de Communes.



À quoi sert la Redevance Incitative ? Que vais-je payer ?

La Redevance Incitative sert à financer le service de gestion des déchets ménagers.
Elle comprend :



UNE PART VARIABLE



Levées du bac ou
dépôts supplémentaires

Au delà du nombre forfaitaire
inclus dans la part fixe

REDEVANCE...

Quel est le volume de mon bac ?

La majorité des foyers a été équipée de bacs individuels pucés dont le volume dépend de la composition du foyer :

- 🌀 1 à 2 personnes : bac de 120 L
- 🌀 à partir de 3 personnes : bac de 240 L
- 🌀 résidence secondaire : bac de 120 L ou sacs prépayés

Pour les professionnels et les administrations, le volume du bac est en fonction de leurs besoins : bac(s) de 120 L, 240 L ou 660 L au choix.

Toutefois, la quantité de déchets pouvant être présentés à la collecte chaque semaine sera limitée à 4 x 660 L (soit 2 640 L), dans le respect de la charge maximale admise par bac (310 kg).

Sans bac, comment fait-on ?

Pour les zones d'habitat dense, des structures fixes équipées de tambours avec contrôle d'accès ont été mises en place sur des points de regroupement.

Les usagers concernés sont équipés d'un **badge individuel pucé** qui autorisera l'ouverture de la trappe et le dépôt d'un sac de déchets de 30 L. Ce système permet de comptabiliser le nombre de dépôts de chaque usager.

Comme pour les bacs individuels, un nombre de dépôts sera inclus dans la part fixe.

Conteneur de regroupement



Badge d'accès aux points de regroupement



À combien de levées ai-je droit par an ?

		Nombre forfaitaire <u>par année</u> de levées de bac ou ouvertures de trappe
Bacs individuels (quel que soit le volume)		18
Dépôt de sacs de 30 L en conteneurs de regroupement	Foyer de 1 à 2 personnes	72
	Foyer de 3 personnes et plus	144

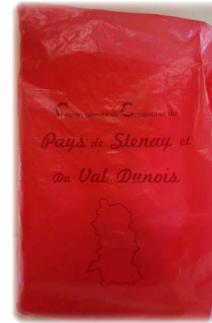
...INCITATIVE

Comment utiliser mon bac pucé ?

Depuis le 1^{er} janvier 2021, seuls les nouveaux bacs pucés sont collectés.

Le mode de collecte ne change pas. Le camion-benne passera une fois par semaine. Les bacs ou sacs sont à sortir la veille au soir.

Ne sortez votre bac que s'il est plein ; **chaque levée sera comptabilisée.**



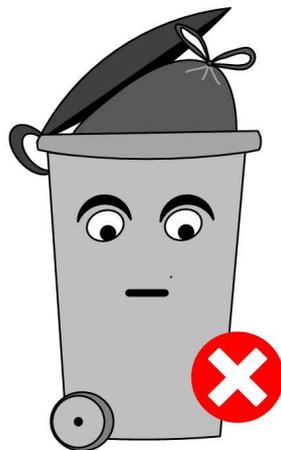
Pour les habitants de la commune de Stenay

À compter du 1^{er} février 2021, la fréquence de passage du camion-benne passe à une fois par semaine pour Cervisy et Stenay. Dorénavant, le jour de passage sera le mardi.

Comment présenter mon bac ?



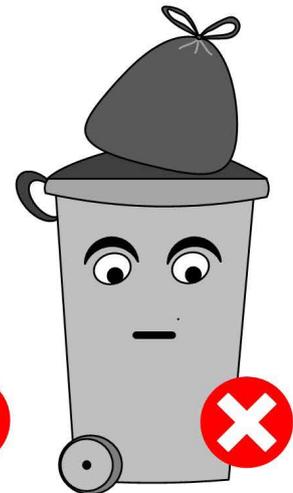
COUVERCLE FERMÉ
=
BAC COLLECTÉ



COUVERCLE NON FERMÉ
=
BAC NON COLLECTÉ



SAC DÉPOSÉ À CÔTÉ ou SUR LE BAC
=
BAC COLLECTÉ MAIS PAS LE SAC



SERVICE PUBLIC DE GESTION
DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Règlement de collecte

Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois
877 avenue de Verdun - 55200 STENAY
03 28 90 31 81

Règlement de Collecte

Afin de définir le cadre réglementaire et de clarifier les droits et obligations de chacun en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés, un règlement de collecte a été adopté par le Conseil Communautaire du 13 décembre 2020.

Vous pourrez retrouver le détail sur le site internet de la Communauté de Communes :

CCPSVDreglementcollecte

OPERATIONS COMMUNAUTAIRES

La Communauté de Communes soutient ses commerçants !



Des aides pour les entreprises qui investissent

Afin de renforcer le tissu commercial et l'attractivité économique du territoire du Pays de Stenay et du Val Dunois, la Communauté de Communes a signé une convention de partenariat avec la région Grand-Est pour accompagner les commerces en milieu rural. Le dispositif d'Accompagnement pour le Commerce Rural (ACCOR) permet de financer des rénovations et/ou des embellissements de locaux commerciaux pour améliorer l'offre commerciale du territoire, à hauteur de 25 à 50 % de l'investissement. L'aide est plafonnée à 50 000 €.

Sont admissibles les investissements non productifs nécessaires à la création, reprise, maintien ou au développement de l'activité.

Pour en savoir plus sur les conditions d'éligibilité, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes : CCPSVDentreprises ou rapprochez-vous des services de la Communauté de Communes.



Chèques Cadeaux Beegift

La Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois a décidé de financer à hauteur de 15 000 € une opération «Chèques Cadeaux».

Ainsi, pour tout achat en ligne d'un chèque cadeau Beegift, la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois **double la mise** et offre un **bon d'achat Beegift de valeur équivalent** (d'une valeur maximale de 20 €) valable chez tous les commerçants/artisans de la Codecom inscrits sur Beegift.



Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Communauté de Communes :

CCPSVDbeegift

Commerçants,
si vous souhaitez
participer à l'opération,
rendez-vous vite sur
beegift.fr pour inscrire
votre commerce et
recevoir ce mode de
paiement !

VIE ECONOMIQUE

Créations - Reprises

SMOK'S

STENAY
07.85.59.41.82
Mail : smoksvente@gmail.com
Page Facebook : Smok's officiel
Activité : Fabrication & vente accessoires pour fumeurs

LAU'LIVIA

STENAY
03.29.86.67.22
Mail : laulivia.ft@orange.fr
Page Facebook : Lau'Livia
Activité : Foodtruck de spécialités bretonnes

Entreprises - Bâtiments à céder

BATIMENT à Dun-sur-Meuse

Vente d'un bâtiment de 800 m² à usage commercial, de stockage ou autre activité. Comprenant deux espaces communicants d'environ 300 m² chacun et 160 m² de réserve, un bureau, toilettes, cour et parking.



Bâtiment avec une bonne visibilité et facilement accessible sur l'axe principal.

Pour tout renseignement, contactez :
Mme ou Mr Bridet - 06.86.31.79.15 ou 06.42.58.98.79



Acheter local ... en ligne



Pour soutenir l'économie locale, vous pouvez aussi contacter vos commerçants, artisans et entrepreneurs préférés via la plateforme Côté Meuse.

www.cote-meuse.fr

Côté Meuse, vos boutiques locales en ligne

Sélectionnez vos produits

Ajoutez-les à votre panier

Payez en toute sécurité



Et retirez vos colis **en magasin** ou faites-vous livrer **chez vous ou en point relais**

[f @cotemeuse](https://www.facebook.com/cotemeuse)

CENTRE CULTUREL ...

Ça s'est passé à la Galerie Ipoustéguy

Un centenaire

Malgré un contexte difficile, la nouvelle exposition « Ipoustéguy, le Corps en chantier » est un vrai succès, avec notamment un record d'affluence aux Journées européennes du Patrimoine depuis 2013 ! Il faut dire que le Département qui organisait la Saison Ipoustéguy à l'occasion du centenaire de la naissance du sculpteur n'a pas lésiné sur les moyens de communication : presse, télévision, panneaux publicitaires... Le portrait d'Ipoustéguy était partout (même dans la gare de l'Est à Paris !).

Vous n'avez pas pu voir l'exposition du centenaire ? Pas de panique !



Les œuvres seront visibles jusqu'en 2022 !

Une visite de presse



Fin septembre, une douzaine de journalistes parisiens (de *L'Express*, *Connaissance des Arts*, *La Gazette Drouot* entre autres) sont venus découvrir les œuvres d'Ipoustéguy au Centre Culturel et à l'église de Dun-sur-Meuse. La visite était assurée par Françoise Monnin, historienne de l'art spécialiste d'Ipoustéguy, et Jean Lambert, en présence de Marie-Pierre Robert, fille d'Ipoustéguy.

Un colloque

Le Colloque Ipoustéguy qui s'est déroulé fin septembre a réuni des passionnés du sculpteur et des amateurs qui voulaient découvrir son œuvre. Des visites de l'exposition et des œuvres d'Ipoustéguy dans l'église de Dun-sur-Meuse assurées par Françoise Monnin, et des témoignages de personnes qui ont côtoyé l'artiste meusien, ont permis d'en connaître plus sur l'artiste, son travail et ses relations avec son département natal.



Le saviez-vous ?

La Galerie propose des ateliers à destination des enfants pour découvrir les dessous d'une sculpture. Des ateliers sont aussi régulièrement organisés avec Interm'aides 55.

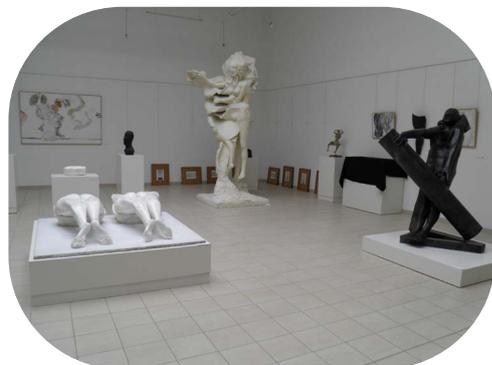


Les coulisses d'une galerie fermée...

Malgré la fermeture du Centre Culturel liée aux directives gouvernementales, le travail ne s'arrête pas !

Il faut (entre autres) :

- 🌀 Faire de la conservation préventive : les œuvres sur papier, les plus fragiles, ont été déposées ou couvertes pour empêcher leur dégradation par la lumière du soleil
- 🌀 Continuer à faire de la médiation : mais de manière virtuelle, en alimentant régulièrement la page Facebook



- 🌀 Rechercher et préparer les expositions temporaires et les animations pour la saison 2021
- 🌀 Réfléchir à la mise en place de la future boutique : quels produits mettre en vente, quels visuels proposer...



En espérant vous retrouver nombreux très vite !



Infos pratiques

À l'heure où nous écrivons ces pages nous ne savons pas quand le Centre Culturel pourra rouvrir...

🌀 Horaires de mai à octobre :
Lundi : 9h30-12h et 13h30-17h
Mardi : fermé
Mercredi au samedi : 9h30-12h et 13h30-17h
Dimanche : 14h-17h

🌀 Horaires de novembre à avril :
Lundi au jeudi : 10h-12h et 13h30-17h
Vendredi : 10h-12h
Samedi et dimanche : fermé

Tél : 03.29.80.82.27

Mail : galerie.ipousteguy@gmail.com

Web : CCPSVDCentrelpousteguy

Facebook : [Centreculturellpousteguy](https://www.facebook.com/Centreculturellpousteguy)

Focus sur une œuvre

Vous êtes vous déjà demandé ce qu'étaient les deux sculptures devant le Centre Culturel ?

Ours et *Nante* ont été créés pour la sculpture *L'Homme construit sa ville* (1980) installée devant le Palais des Congrès de Berlin. Pour remercier la ville de Berlin de cette commande, Ipoustéguy décide d'installer devant cette œuvre monumentale (6,5m de haut, 4,5m de large et 20m de long !) *Ours* et *Nante*.

L'ours est le symbole de la ville de Berlin. C'est le premier ours sculpté par Ipoustéguy qui réalise un « homme avec des poils ». Mais c'est aussi un autoportrait qui fait référence à la personnalité et au caractère parfois bourru du sculpteur.

Le personnage de *Nante* fait partie du folklore berlinois, c'est un peu l'équivalent de notre Gavrache. Mais ce *Nante* est lui aussi un autoportrait, on reconnaît les traits d'Ipoustéguy sous sa casquette.

Ipoustéguy a souhaité installer devant le Centre Culturel ces deux autres tirages d'*Ours* et *Nante*, c'est donc Ipoustéguy lui-même qui accueille les visiteurs au Centre Culturel Ipoustéguy !

TOURISME

L'Office de Tourisme adapte sa communication et ses services en temps de crise

L'Office de tourisme du Pays de Stenay - Val Dunois poursuit ses actions en direction des habitants du territoire et des socioprofessionnels impactés par cette crise sanitaire. La communication et les services mis en place s'adaptent au contexte en s'appuyant notamment sur les supports numériques.

Auprès du public

Les circuits de randonnée en ligne

Cette année propice aux activités de plein air a confirmé l'engouement des touristes et des habitants pour la randonnée ! L'Office de tourisme a d'ailleurs mis à jour l'ensemble des circuits de randonnée accessibles sur le territoire sur www.cirkwi.com.

25 circuits sont désormais disponibles et téléchargeables sur le site et l'application dédiée, mais aussi sur le site Internet de l'Office de tourisme.

► Pour plus d'infos sur les circuits de randonnées :
developpement.tourisme.stenaydun@gmail.com

Une newsletter hebdomadaire

Chaque semaine, l'Office de tourisme envoie une newsletter à plus de 1 000 destinataires. Si les manifestations se font rares cette année, cette newsletter met en avant les initiatives locales et les bons plans du territoire.

► Pour recevoir la newsletter de l'Office de tourisme : envoyer un mail à
promotion.tourisme.stenaydun@gmail.com



Des réseaux sociaux à la page

Depuis le début de l'année, l'Office de tourisme invite sur les réseaux sociaux, les habitants et les touristes à découvrir notre destination autrement à travers les initiatives locales, les beaux paysages, les trésors cachés ou autres lieux incontournables.

► Rendez-vous sur la page Facebook et le compte Instagram de l'Office de tourisme #stenayvaldunoistourisme.

Auprès des professionnels du territoire

Une communication spécifique

En cette période de crise, l'Office de tourisme assure une veille attentive pour accompagner au mieux les socioprofessionnels : dispositions gouvernementales, aides financières, mesures sanitaires, formations en ligne, tendances du tourisme... Ces informations sont régulièrement relayées dans l'espace pro de son site Internet www.tourisme-stenay.com et dans le groupe privé Facebook « Pays de Stenay Val Dunois Tourisme Pro ». Tous les acteurs du territoire sont d'ailleurs invités à rejoindre ce groupe destiné à favoriser les échanges et créer une véritable entraide interprofessionnelle.

► Pour plus d'informations : direction.tourisme.stenaydun@gmail.com

Améliorer la visibilité sur le web

Des actions de promotion sont proposées gratuitement aux acteurs professionnels du territoire pour améliorer leur visibilité sur Internet et inciter les habitants à "consommer et offrir local" :

L'Office de tourisme invite tout d'abord les professionnels à lui communiquer régulièrement les initiatives et les actions mises en place durant cette crise (vente en ligne, click and collect, livraison à domicile, visites virtuelles, changements d'horaires...) pour pouvoir les relayer le plus largement possible.

L'Office de tourisme propose également à tous les socioprofessionnels du territoire de promouvoir leur activité avec des photos ou des vidéos. Ces contenus seront publiés sur les réseaux sociaux et le site Internet de l'Office de tourisme.

► Pour transmettre ses informations, photos et vidéos : promotion.tourisme.stenaydun@gmail.com

Même lorsque les bureaux sont fermés, l'équipe de l'Office de tourisme reste à la disposition des habitants et des touristes !

Pour les contacter :

- Mail : tourisme.stenaydun@gmail.com
- Facebook : www.facebook.com/stenayvaldunoistourisme
- Formulaire de contact du site Internet www.tourisme-stenay.com
- Téléphone : 03.29.80.64.22

Infos pratiques

La réouverture des aires de camping-cars et ports de plaisance est prévue le **1^{er} mars 2021 à Stenay** et le **1^{er} avril 2021 à Dun-sur-Meuse**.

La réouverture du bureau d'information touristique situé dans la capitainerie de Stenay est prévue le 1er avril 2021.

BIODIVERSITÉ & ...

Libre circulation ... mais dans les clous !

Nous avons évoqué dans le bulletin intercommunal de janvier 2020 l'obligation de respecter l'emprise des chemins pour circuler dans la zone Natura 2000 Vallée de Meuse - secteur de Stenay, ainsi que les bonnes conduites à adopter pour ne pas déranger ou détruire les espèces animales et végétales.

En partenariat avec le service Environnement du Conseil Départemental, nous avons conçu des panneaux qui ont été implantés aux entrées de chemins agricoles accédant à la vallée de Meuse. Ils permettront, en complément des aspects réglementaires, de matérialiser l'entrée dans le site Natura 2000 en rappelant les bonnes conduites à adopter (circuler uniquement sur les chemins, respecter les parcelles agricoles, tenir les chiens en laisse, ramener ses déchets).

Rappelons qu'il ne s'agit aucunement de limiter les accès à la vallée de Meuse, si attractive, mais bien de partager des règles de bon usage dans l'intérêt de tous ! Nous remercions également les communes pour l'accueil de ces aménagements.



Focus : le site en quelques chiffres

L'année 2020 était une forte année de renouvellement des contrats agro-environnementaux souscrits par les agriculteurs. Nous les remercions encore pour leur engagement dans la durée et la mise en place de mesures contraignantes mais indispensables à la conservation du site :

5 350 mètres de bandes refuges pour les oiseaux nicheurs en prairie

27 contrats renouvelés

290 hectares de surface engagée dans la protection des sites naturels

dont **145** hectares sans fertilisation et près de **100** hectares fauchés après le **30** juin.

La ripisylve ou végétation de bord de cours d'eau

Qu'est-ce que la ripisylve ?

Ripisylve vient du latin «*ripa*», rive et «*sylva*», la forêt. La Ripisylve désigne donc concrètement la végétation présente en bord de cours d'eau ou de plans d'eau.



Une ripisylve peut comporter plusieurs étages :

- ☉ la **strate arborée**, composée d'arbres de haut jet, pouvant aller au-delà de 10 mètres de haut,
- ☉ l'**étage arbustif**, avec des espèces qui ont un développement plus limité (3-4 mètres et jusqu'à 10 mètres de haut)
- ☉ la **strate herbacée**, qui comporte des plantes variées, non ligneuses, qui pour certaines peuvent toutefois atteindre 1,50 mètres à 2 mètres.

Pour être de qualité, la végétation doit être diversifiée en essences et en âges. La diversité d'essence permet de faire face aux risques de maladies qui peuvent décimer une espèce : les frênes sont par exemple en ce moment atteints par un champignon ; les ormes, il y a quelques années, ont pratiquement disparu. Une diversité d'âges permettra d'accueillir une faune plus diversifiée mais également de prévoir le renouvellement et de pérenniser la ripisylve.

La végétation n'est pas nécessairement continue tout au long du cours d'eau; l'alternance de zones boisées et de zones moins végétalisées permet d'apporter ponctuellement un éclairage sur le lit du cours d'eau.

À quoi sert-elle ?

La ripisylve est indispensable à un bon fonctionnement de la rivière car elle remplit de multiples fonctions :

- ☉ une **protection des berges contre l'érosion** : les racines des arbres vont permettre de stabiliser les berges grâce à leur système racinaire profond (en particulier les aulnes et les saules) ;
- ☉ un rôle de **dissipation** lors des phénomènes de crues ou de ruissellements : la végétation agit en frein qui ralentit le courant et disperse les forces d'érosion ;
- ☉ l'**ombrage du lit** par les arbres et arbustes évite un réchauffement trop important de l'eau et limite le développement anarchique de végétation dans le cours d'eau ;
- ☉ comme les haies, la ripisylve a un **effet brise-vent**, qui bénéficie également aux parcelles agricoles avoisinantes ;
- ☉ l'**épuration de l'eau** intervient à plusieurs niveaux : la bande boisée joue en premier lieu un rôle de bande tampon pour les fertilisants et pesticides entre les parties cultivées et le cours d'eau. Elle

participe à l'autoépuration de l'eau en absorbant les éléments minéraux (azote et phosphore) et facilite l'infiltration de l'eau vers les nappes alluviales ;

- ☞ la ripisylve constitue un **habitat pour de nombreuses espèces** animales et végétales (zones d'alimentations, de gîtes, etc.) ; à la transition entre le cours d'eau et des milieux plus ouverts. Elle constitue également une zone de circulation préférentielle pour les espèces et agit comme un corridor écologique (trame bleue) ;
- ☞ en soulignant le tracé du cours d'eau, la ripisylve présente un **fort intérêt paysager** ;
- ☞ enfin cette végétation rend d'**autres services** comme la production de bois (dans une gestion raisonnée) et la fourniture d'ombrage et d'abris pour les animaux dont les pâtures jouxtent les cours d'eau.



Rôle de la ripisylve dans le fonctionnement du cours d'eau

Quelles espèces vivent dans la ripisylve ?



Le frêne commun

Espèce fréquente en bord de cours d'eau car elle apprécie les sols frais et humides et un éclairage important. Le frêne peut aussi développer un solide système important qui forme de véritables contreforts pour maintenir la berge.

Atteints par une maladie, la chalarose, les sujets les plus âgés semblent toutefois parvenir à la surmonter. Cette affection met en évidence la nécessité de diversifier les essences afin de limiter l'impact en cas de maladie.

D'autres espèces comme l'aulne glutineux, le chêne pédonculé, l'orme champêtre, croissent également en bordure des cours d'eau.



Le saule

Il existe plusieurs espèces de saules, certaines pouvant donner des arbres de haut jet, d'autres des arbustes buissonnants.

Les zones humides et les cours d'eau sont les milieux typiques où croissent les saules. Ils présentent un développement rapide et un enracinement profond. C'est pour cette raison que cette espèce est fréquemment utilisée pour maintenir les berges et lutter contre les zones d'érosion.



Traditionnellement, les saules ont été taillés en «tétard» avec une taille du tronc à 1,5 - 2 mètres environ.

Le rejet des branches, régulièrement taillées, confère ensuite une silhouette caractéristique au saule, assez typique des paysages lorrains.



Le martin-pêcheur

Espèce emblématique de nos cours d'eau, le Martin-pêcheur est plus souvent signalé par son cri aigu, car, véritable flèche bleue filant au ras de l'eau, il n'offre qu'une vision fugace de son plumage coloré.

Il se nourrit de petits poissons, pêchés à l'affût. Il a donc besoin pour s'installer d'une eau claire, de fronts de berge dans lesquels il pourra creuser un tunnel pour établir son nid et surtout de perchoirs indispensables à sa technique de chasse. Il affectionne donc les cours d'eau bordés de végétation qui lui offrent perchoirs et abris pour se camoufler.

Taille : 16 cm
Envergure : 24-26 cm
Poids : 30-45 grammes
Espèce protégée

Quand et comment intervenir ?

De manière générale, les interventions sur la végétation sont à proscrire entre le 15 mars et fin août, périodes de développement et d'activité pour la faune et la flore.

	Janv	Feb	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
Traitement de la végétation	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Accès au lit mineur (1er catégorie : présence de truites)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Accès au lit mineur (2ème catégorie : présence de poissons blancs)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

■ Période favorable
■ Période à proscrire

Calendrier des interventions

Il faut faire la distinction entre les interventions qui peuvent se faire sans autorisation (entretien) et des interventions plus fortes qui vont relever de la **restauration** (plantations par exemple). D'une manière générale, l'entretien va se limiter à quelques actions :

- à l'**élagage des branches basses**, qui peuvent entraver l'écoulement et retenir les débits jusqu'à former des obstructions du lit. Pour les cours d'eau dont le gabarit est important (comme la Meuse ou la Chiers), cette coupe des branches basses n'est pas forcément utile car la largeur du cours d'eau est telle que les branches basses n'ont pas d'incidence sur l'écoulement.

- ☞ à l'**élimination des arbres qui menacent** de tomber ou qui sont trop envahissants, les arbres dépérissants. La conservation de quelques arbres morts, dans la mesure où ils ne présentent pas de risque, est importante pour la faune (pics, insectes, etc.) et la diversité en général. En aucun cas il ne faut retirer les souches ;
- ☞ le **rajeunissement de la végétation** : typiquement les saules qui ont été taillés en « tétard » doivent être régulièrement entretenus pour assurer leur pérennité.



Il ne faut pas céder à la tentation de faire propre : une exploitation à blanc de végétation est à proscrire totalement !

La Communauté de Communes peut vous accompagner au préalable ou vous diriger vers les services compétents.

Il faut toujours envisager le cours d'eau dans sa globalité et prendre en compte l'état de la ripisylve en amont et en aval du tronçon qui sera traité. L'intervention peut nécessiter l'utilisation de matériel spécifique et peut relever d'entreprises spécialisées.



Cadre réglementaire

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est transférée aux Collectivités Territoriales (article L211-7 du code de l'environnement). **Les droits et devoirs des riverains en matière d'entretien ne sont pas remis en cause pour autant.** Ils doivent être conformes à l'article L215-14 du code de l'environnement, c'est-à-dire que l'entretien doit :

- ☞ maintenir le cours d'eau dans son équilibre d'origine
- ☞ permettre l'écoulement naturel des eaux
- ☞ contribuer à son bon état écologique

La collectivité peut se substituer aux propriétaires riverains, mais dans un cadre global et au terme d'une procédure de Déclaration d'Intérêt Général (DIG). Dans ce cas seulement, des fonds publics pourront être investis sur des terrains privés.

Pour plus d'informations

Marie REYNE

Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois
6D Avenue de Verdun
55700 Stenay

03.29.80.31.81
eau-natura@ccstenaydun.fr



Avec le soutien financier de :



... MILIEUX NATURELS

Programme pluriannuel de gestion et de restauration sur 8 affluents de la Meuse

Deux chantiers sont en cours pour le maître d'œuvre IRH Ingénieur Conseil et la Codecom en fin 2020 - début 2021 :

Lieuse, Wiseppe, Froide Fontaine, Wassieu, Andon, Doua, Bradon, Chiers

Premier chantier, le dépôt du dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) auprès des services de la Préfecture pour le volet « Gestion » du programme.

L'obtention de la DIG s'accompagne d'une enquête publique, qui devrait avoir lieu début 2021 et permettra à chacun de consulter le projet. La DIG permettra ensuite à la collectivité de pouvoir mener les travaux sur les parcelles privées bordant les cours d'eau concernés.



Second chantier, le bureau d'études mène une concertation auprès des riverains pour préciser les travaux et établir les conventions avec la Codecom. Pour l'essentiel, il s'agit de parcelles agricoles. Les exploitants concernés seront contactés individuellement pour caler les travaux pris en charge par la Codecom, avec le soutien financier et technique de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et du Département de la Meuse.

La réalisation des premiers travaux devrait intervenir en 2021 ; les aides sur ce volet sont conditionnées à la mise en place d'actions plus ambitieuses de restauration des cours d'eau pour les prochaines années.

Focus sur les travaux proposés dans le volet gestion

🌀 Plantations lorsque la ripisylve est absente.
(pour en savoir plus sur la ripisylve, regardez la fiche technique page I à IV)



🌀 Entretien raisonné de la végétation présente le long du cours d'eau.



🌀 Mise en place de clôtures, de points d'abreuvements et de passages à gués.

VIE ASSOCIATIVE



Dons du Lion's Club à la Communauté de Communes

Suite à l'arrêt de ses activités, le Lion's Club de Stenay-Dun a décidé de faire don à la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois du véhicule de transport utilisé par le SSIAD, et plus particulièrement par Interm'aides 55, ainsi que des bornes de tri des vêtements.

Fin novembre, la présidente, Madame Renée Bielli est venue remettre officiellement les clés à Monsieur Daniel Guichard, Président de la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes remercie grandement le Lion's Club pour ses dons !



Le minibus de la Communauté de Communes peut être mis à disposition des associations qui en font la demande lorsqu'il n'est pas utilisé.

Renseignements au 03.29.80.31.81 ou par mail : associations@ccstenaydun.fr



Les **bornes d'apport volontaire** remises à la Communauté de Communes par le Lion's Club ont été **déplacées dans les déchèteries de Briulles-sur-Meuse et de Stenay.**

L'activité de tri des vêtements a été reprise par le chantier d'insertion Etoffe Meuse du Centre Social et Culturel de Stenay.

Malgré la situation sanitaire, l'équipe du Centre Social met tout en œuvre pour maintenir le lien entre ses adhérents et continuer à proposer des activités de qualité pour tous.

N'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations !

Adresse : 22 rue du Moulin, Parc de la Forge 55700 Stenay
Téléphone : 03.29.80.39.08
Mail : csc.stenay@orange.fr

Accueil du public :
Lundi au Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Centre Social et Culturel de Stenay



Secteur Enfance Jeunesse
PLAN MERCREDIS
EVEIL GYMNIQUE
CENTRE DE LOISIRS
FOYER DES JEUNES

Secteur Séniors
ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES
ROUTE DES SAVEURS
RELIER LES SÉNIORS
CINÉ TOUR
SOPHROLOGIE



Secteur Familles
ATELIERS FAMILLES
ATELIER CULINAIRE INSERTION
ACCUEIL / ÉCOUTE
ACCOMPAGNEMENT
ADMINISTRATIF
VACANCES FAMILLES



Secteur Insertion
COUTURE
CUSTOMISATION
DE MEUBLES



Secteur Culturel
CINÉMA
THÉÂTRE
CONFÉRENCES

Pour Tous
MARCHÉ
COUTURE
ATELIER CRÉATIF
DENTELLE AUX FUSEAUX
SÉANCES D'ANGLAIS
BOUTIQUE SOLIDAIRE

ENQUÊTE FAB LAB

Un projet de FabLab est en cours sur le territoire, pour avancer sur le projet, nous avons besoin de votre avis !

Qu'est-ce qu'un Fab Lab ?

C'est un lieu gratuit ouvert au public où sont mis à disposition toutes sortes d'outils et de machines, dans le but de concevoir et de réaliser des objets.

Que trouve-t-on dans un Fab Lab ?

Le Fab Lab est un catalogue évolutif de propositions, de capacités pour fabriquer (presque) n'importe quel objet, permettant aux personnes et aux projets d'être partagés.

Qui peut utiliser un Fab Lab ?

Les Fab Labs sont disponibles comme une ressource communautaire, qui propose un accès libre aux individus autant qu'un accès sur inscription dans le cadre de programmes spécifiques.

Un Fab Lab est donc un atelier de fabrication ouvert à tous ceux (bricoleurs du dimanche, designers, retraités, étudiants, ingénieurs, artistes...) qui souhaitent s'initier à une pratique, transmettre un savoir ou simplement expérimenter. Et ce, quel que soit leur niveau de formation.

Que peut-on faire dans un Fab Lab ?

Les possibilités sont multiples, voici quelques exemples :

- 🌀 Impression 3D
- 🌀 Découpe laser
- 🌀 Plotter de découpe
- 🌀 Personnalisation d'objets
- 🌀 Robotique : apprendre, concevoir, programmer
- 🌀 Salle informatique complète permettant aussi bien de faire des formations, de travailler sur un projet mais également de faire des tournois de jeux et autres
- 🌀 Repair Café : espace dédié et coopératif à la réparation d'objets (de l'appareil électroménager au téléphone portable). Echange de savoir et d'entraide et de nombreux outils à disposition (tour, machines stationnaires, et matériels portatifs).

Et de nombreuses autres possibilités en fonction des besoins et de la demande.

Merci de compléter l'enquête (9 questions pour 5 minutes de votre temps pas plus) en suivant ce lien : [CCPSVDenquetefablab](https://ccpsvdenquetefablab)
ou en scannant ce Qr Code :



URBANISME

Le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois compte **9 communes** concernées par la **protection au titre des abords de Monuments historiques** :

- ☉ Briulles-sur-Meuse (Résidence des Prémontrés)
- ☉ Doulcon (concerné par l'Eglise Notre-Dame-de-Bonne-Garde de Dun-sur-Meuse)
- ☉ Dun-sur-Meuse (Eglise Notre-Dame-de-Bonne-Garde)
- ☉ Laneuville-sur-Meuse (Eglise Saint-Nicolas & Lavoir)
- ☉ Liny-devant-Dun (Eglise Saint-Julien)
- ☉ Mont-devant-Sassey (Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption & Mairie-Lavoir)
- ☉ Mouzay (Château de Charmois)
- ☉ Pouilly-sur-Meuse (Ferme monastique de Praouilly)
- ☉ Stenay (Musée de la Bière & immeuble au 30 rue de la Citadelle)

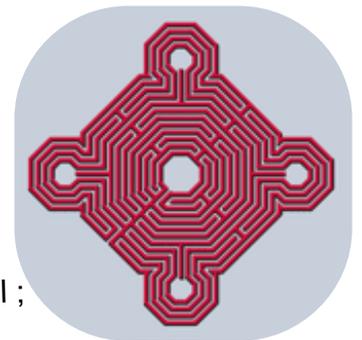
Pour voir les cartes des secteurs concernés, rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes, rubrique Entreprendre → Urbanisme.

Le saviez-vous ?

Un Monument historique est un bien (immeuble ou objet mobilier) qui est protégé par la loi en raison de son intérêt historique, artistique ou architectural.

Il existe deux niveaux de protection :

- ☉ les monuments inscrits, c'est-à-dire qu'ils ont un intérêt régional ;
- ☉ les monuments classés qui, eux, ont un intérêt national



Résidence des Prémontrés à Briulles-sur-Meuse
© Hocusfocus55 - Sous licence Creative Commons

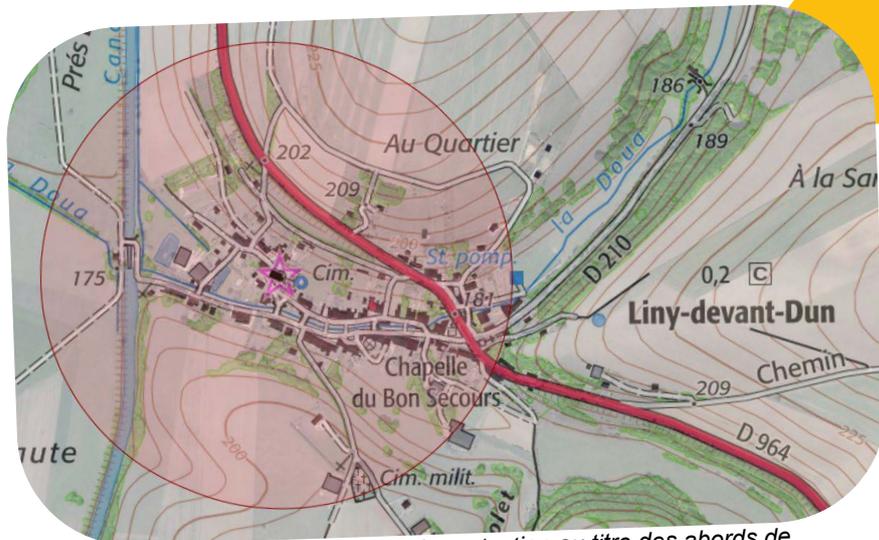
Ça change quoi pour moi ?

L'Architecte des Bâtiments de France veille à l'intégration des projets en cohérence avec leur environnement, et à la qualité architecturale des projets. Il apporte des **conseils techniques** pour la bonne **préservation du bâti ancien**.

Si votre habitation se trouve dans l'une des zones dites « ABF », vous êtes soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France qui **donne ou pas son accord à la réalisation des travaux**.

Si vous souhaitez réaliser des travaux de construction (garage, piscine, abri de jardin,...) ou de modification d'apparence du bâtiment (toit, ravalement, ouverture ou même menuiserie), **vous devez faire une demande d'autorisation d'urbanisme**.

URBANISME



Exemple de carte avec zone de protection au titre des abords de Monuments historiques à Liny-devant-Dun

Après ma demande, que peut-il se passer ?

- ☉ L'architecte donne son accord → je peux réaliser mes travaux.
- ☉ L'architecte donne son accord avec prescriptions → je peux réaliser mes travaux à condition d'appliquer les prescriptions.
- ☉ L'architecte ne donne pas son accord → je ne peux pas réaliser mes travaux.



Quel que soit l'avis de l'ABF, il faut également prendre en compte l'avis du service d'instruction d'urbanisme qui instruit le dossier pour le Maire de la commune.

Comment savoir ce qui peut être fait et de quelle manière ?

(avant de faire ma demande)

En prenant rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France qui tient des permanences à la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois.

Infos Permanences



Contactez-nous au : 03.29.80.31.81

Le vendredi 22 janvier 2021
Le vendredi 19 mars 2021
Le vendredi 14 mai 2021
Le vendredi 9 juillet 2021

Les permanences seront assurées en visio-conférences



Mairie-Lavoir de Mont-devant-Sassey
© Association des Amis de l'Eglise de Mont

Pour les communes concernées, le service d'instruction pour les demandes d'urbanisme peut vous recevoir sur rendez-vous tous les mercredis à la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois.

Renseignements au : 03.29.80.31.81

LOGEMENTS - OPAH

La Codecom organise une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec la société URBAM Conseil. Pour obtenir des renseignements sur les aides à la rénovation de votre logement, n'hésitez pas à prendre les contacts ci-dessous ou à remplir et renvoyer le formulaire page suivante.



Pour quels travaux ?

- Amélioration énergétique
- Adaptation du logement pour le maintien à domicile
- Réhabilitation de logements dégradés
- Valorisation du patrimoine architectural

Qui est concerné ?

→ Propriétaires occupants

(pour toutes les communes du territoire)

Pour réaliser des économies d'énergie.
Pour améliorer le logement face à des situations d'inconfort ou de perte d'autonomie.
Pour mettre en valeur la façade visible depuis l'espace public

→ Propriétaires bailleurs

(de logements situés à DUN-SUR-MEUSE et STENAY uniquement)

Pour réaliser des économies d'énergie et /ou résoudre des situations de dégradation.
Pour mettre en valeur la façade visible depuis l'espace public
Pour proposer un loyer maîtrisé.

Avec quelles aides, quels conseils ?

L'opération engagée jusqu'à mars 2023 peut vous permettre de réaliser votre projet de travaux dans le logement que vous occupez ou que vous souhaitez louer, grâce à :

→ des conseils gratuits et personnalisés

- Par l'opérateur URBAM CONSEIL : informations et conseils, visites sur place, étude de faisabilité de votre projet, expertise technique, assistance dans le montage et le suivi des dossiers de subventions.

→ des aides financières importantes

- De l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois, du Conseil Départemental de la Meuse et de la Région Grand-Est.
- D'autres organismes au cas par cas.
- Sous conditions de ressources pour les propriétaires qui occupent leur logement à titre de résidence principale.
- Sous conditions de location à loyer modéré pour les propriétaires bailleurs.

→ des prêts incitatifs et des avantages fiscaux

- TVA à taux réduits.
- Crédit d'impôt pour travaux liés au maintien à domicile.
- Défisicalisation locative.
- Eco-prêt à taux zéro (éco-PTZ).
- Dispositif d'avance de subventions.

LOGEMENTS

Communauté de Communes
du Pays de
Stenay et du Val Dunois

**Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat
(OPAH)**

2020-2023

**POUR RÉNOVER
C'EST MIEUX D'ÊTRE AIDÉ**

Aides financières
Conseils techniques
Assistance administrative

POUR EN BÉNÉFICIER, CONTACTEZ NOUS !

- par voie postale :
Communauté de Communes du Pays de Stenay
et du Val Dunois
6 D, avenue de Verdun - 55700 STENAY
- par téléphone ou courriel :
03 72 06 00 19 (Juliette LEPEERS)
opah.stedun@outlook.fr
- lors des permanences* à la Communauté de Communes
- le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 10h30 à 12h30
- le 4^{ème} mercredi de chaque mois sur rendez-vous
- lors de visites à domicile
* pas de permanence en août et la dernière semaine de décembre



**Comment l'OPAH
de la Communauté de
Communes du Pays de
Stenay et du Val Dunois
peut m'accompagner ?**

- Je remplis le formulaire
- URBAM CONSEIL me contacte
- Je définis mon projet sur la base de conseils techniques et d'une visite.
- Je suis accompagné(e) dans les étapes de montage de mon dossier de financement.
- Je suis accompagné(e) dans la réalisation des travaux et pour obtenir les subventions.

Contactez-nous !

Remplissez le formulaire ci-dessous et envoyez-le à l'adresse suivante :

**Communauté de Communes du
Pays de Stenay et du Val Dunois**
6D, avenue de Verdun
55700 STENAY
opah.stedun@outlook.fr

→ Vous :

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
Commune :
Téléphone :
Mail :

→ Adresse de votre projet :

.....
.....
Code Postal :
Commune :
 Propriétaire occupant
 Logement locatif occupé ou non
 Copropriété
Votre logement a-t-il plus de 15 ans ?
 Oui
 Non

→ Vos travaux envisagés :

Amélioration énergétique
 Adaptation du logement pour le maintien à domicile
 Réhabilitation de logements dégradés
 Ravalement de façades

→ Vos disponibilités :

Jours et horaires :
.....

ATTENTION : les travaux ne doivent absolument pas commencer avant l'accord des financeurs !

PRATICIENS.....

Suite à la parution du Bulletin Intercommunal d'août 2020, nous effectuons un rectificatif. Vous trouverez sur ces deux pages une liste des praticiens du territoire. **Si vous êtes praticien et que vous n'apparaissez pas dans cette liste, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de la mettre à jour.**

Médecins généralistes



Dr ADUMITRESEI Liviu	Maison de Santé de Stenay 6C Avenue de Verdun 55700 STENAY	03.29.85.85.30
Dr DIMOVA Nedyalka	Maison de Santé de Stenay 6C Avenue de Verdun 55700 STENAY	03.29.88.87.14
Dr OLIVIER Gérard	15 Rue Pasteur 55700 Stenay	03.29.80.32.00
Dr THINUS Loic	Résidence Vauban 12 Place de l'Artillerie 55700 Stenay	03.29.80.33.22
Dr VALLIERE Thierry	2 Rue de l'Isle 55110 Dun-sur-Meuse	03.29.80.90.17



Dentistes

Dr CLAUDEL Corentin	Maison de Santé de Stenay Cabinet CLAUDEL Corentin 6C Avenue de Verdun 55700 STENAY	03.29.88.87.16
Dr AUTIER Franck	9 Place Jean Ancel 55700 Stenay	03.29.80.32.48
Dr SIMON Thierry	5 Avenue de la Gare 55110 Doulcon	03.29.80.90.66



Kinésithérapeutes

HENRIOT Benjamin	Maison de Santé de Stenay Cabinet HENRIOT-ZIMMER 6C Avenue de Verdun 55700 Stenay	07.88.84.92.56
NAVET Nicolas		
ZIMMER Floriane		
PREVOST-LAVALLARD Dominique	Maison de Santé de Doullon 5B Avenue de la Gare 55110 Doullon	03.29.85.44.07
BASTIN Jean-Marc	Résidence Vauban 19 Place de l'Artillerie 55700 Stenay	03.29.80.49.49
GARCIA RUBIO Théophile	Cabinet Stéphanie PRUDHOMME 7 Rue des Cytises 55700 Stenay	03.29.86.31.42
POSTAL Julien		
PRUDHOMME Stéphanie		
WYART Cyr		

Pédicures-Podologues

DAVESNE Florine	Résidence Vauban Cabinet DAVESNE 19 Place de l'Artillerie 55700 Stenay	03.29.80.45.73
-----------------	---	----------------



Orthoptiste

KOUTINI Medhi	Maison de Santé de Stenay 6C Avenue de Verdun 55700 Stenay	03.29.88.87.17
---------------	--	----------------

PRATICIENS DE SANTE

Infirmières



BREDA Sophie	Maison de Santé de Doullcon Cabinet BREDA-GARAND-HENRY 5B Avenue de la Gare 55110 Doullcon	03.29.80.92.22
GARAND Aurélie		
HENRY Anaïs		
HENRY-LEMESSIER Martine	Maison de Santé de Doullcon 5B Avenue de la Gare 55110 Doullcon	03.29.80.88.63
RIVA Bérengère		
DELMAIRE Elodie	Maison de Santé de Doullcon 5B Avenue de la Gare 55110 Doullcon	06.59.34.81.23
CLAUDEL Martine	Maison de Santé de Stenay Cabinet EOLIA 6C Avenue de Verdun 55700 Stenay	03.29.80.30.45
SERVAIS Stéphanie		03.29.80.48.47
DI MARCO Véronique		
PRADARIES Marie-Noëlle	Maison de Santé de Stenay 6C Avenue de Verdun 55700 Stenay	03.29.80.40.32

Orthophonistes



BOEGEN FEUILLEN Anne	Maison de Santé de Doullcon 5B Avenue de la Gare 55110 Doullcon	03.29.80.89.31
CAILLET-GIPEAUX Clotilde	31 Place de la République 55700 Stenay	03.29.80.48.77
EVRARD Martine	Résidence Vauban 12 Place de l'Artillerie 55700 Stenay	03.29.80.38.18



Guy Soigneux

☎ 03 29 80 92 53

☎ 06 08 70 75 73

✉ guysoigneux@aol.com

🌐 www.guy-soigneux.com

📍 19 rue de l'île 55110

Dun sur Meuse

pas de froid entre nous

*** AMBULANCE - V.S.L. CHEVANCE**
Toutes distances
INOR 55700
TAXI
Tous transports
STENAY 55700
03 29 80 27 27

AXA
Pascal & Claire ESPRIT
Agents généraux AXA
8, rue de l'hôtel de ville
55110 DUN S/ MEUSE
☎ 03 29 83 65 07
✉ agence.espritudun@axa.fr
🌐 www.axa.fr
Orias : 07014079 - 11060605

GÎTE RURAL

Mr et Mme Claude ANSMANT
2, rue Basse à Villefranche
55110 SAULMORY-VILLEFRANCHE
Tél. 03 29 80 94 46
Port. 06 21 41 30 71

MENUISERIE GENERALE
BOIS - PVC - ALU
ASSEMBLEMENT - CLOISONS - ISOLATION
FBM
www.fbm-menuiserie.fr
Des Menuisiers à votre service
9 rue Principale
55700 AUTREVILLE
☎ 03 29 80 44 09
Fabrication sur mesure
30 ans d'expérience

Récré Gonflée
06 48 78 22 64
Location et Animation de Châteaux Gonflables.
Livraison, installation et démontage,
Service tout compris, Prix attractifs!
Devis gratuit, n'hésitez pas!
Carte de fidélité
55700 Brouennes

ID-COM
www.e-idcom.com
Vente - Maintenance
et Réseaux Informatiques
Place de l'Artillerie - 55700 Stenay - ☎ 03 29 80 64 49
20 Rue Charles de Gaulle - 08210 Mouzon - ☎ 03 24 56 50 77
contact@salidcom.com

Moulin le Cygne
meublés de tourisme****
www.moulin-le-cygne.com
Stenay - tel 0329 80 68 73

Boulangerie-Pâtisserie
Laurent Noël
DANNEVOUX - ☎ 03 29 85 87 80
La Mie Noël
SIVRY sur MEUSE - ☎ 03 29 85 82 04
Biret : 394 686 299
BOULANGERIE - PATISSERIE
Laurent NOËL
2, rue du Chêne
55110 DANNEVOUX
Tél. 29.85.87.80
RC : A 384 686 200 - 04 A 20

DG
Denis Gattuso
Entreprise de Peinture
Revêtements de Sols
Ravalements de Façades
MOUZAY • 55700 STENAY
Tél. 03 29 80 30 40
Fax 03 29 86 52 28

ROBIN
Constructions
Bâtiment & Travaux publics
Bâtiment
Maçonnerie - Façades
Charpente - Couverture - Zinguerie
Menuiseries intérieures & extérieures
Double isolation
Chape fluide
Carrelage - Faïence
Zone du Bouvret - DUN SUR MEUSE
Courriel : contact@robin-constructions.fr
Travaux publics
Aménagements extérieurs
Enrobés
Pose de Bordures
Adduction d'eau potable
Assainissement collectif & individuel
Béton désactivé ou imprimé
Tél. 03.29.80.88.93
Site : www.robin-constructions.fr

Intermarché
LE DRIVE
Les Mousquetaires

Achat Vente véhicules toutes marques
Mécanique & entretiens
MJS Motors
2 bis grande rue
55700 Brouennes
(+33) 06 78 02 27 55
Prestation Carte grise
(+33) 06 48 78 22 64
mjsmotors@orange.fr

Expositions temporaires ■ Activités Culturelles ■ Salles de réunions ■ Bibliothèque



Centre culturel **Ipoustéguy**

03 29 80 82 27 ■ Facebook : CentreCultureIpousteguy ■ galerie.ipousteguy@gmail.com

La Santana



**PIZZAS AU FEU DE BOIS
à emporter**

Retrouvez
mes pizzas
au camion
ou dans les
distributeurs
automatiques.
Renseignements sur :
f LA SANTANA

Tél : 06 20 51 06 26



BRIDET Frères

S.A.R.L.

PEINTURE
intérieur & extérieur

**VITRERIE - DECORATION
REVETEMENTS DE SOLS**

3 bis Rue du Château - 55110 MURVAUX

Tél / Fax : 03 29 80 89 40

email: bridetfreres@orange.fr

VOTRE PARTENAIRE AGRICOLE

MATTON S.A.R.L.

55270 NANTILLOIS - 03 29 85 11 12



Valérie
Coiffure Mixte
55700 NEPVANT
06 17 29 06 84 - 03 29 80 45 32

JM HENRY

TOUS TRAVAUX ESPACES VERTS & BOIS

Tonte - Taille - Plantations
Défrichage - Paillage
Broyage de déchets verts
Pose de grillage - Aménagement ...

Elagage - Abattage
Affouage - Dessouchage
Rognage des souches
Plaquettes à paillage ...

Mail : entreprise.henryjm@gmail.com

Schreiber

CLERY LE PETIT
2 Grande Rue
55110 CLERY LE PETIT



JM HENRY

ASSAINISSEMENT TRAVAUX DIVERS

Vidange de fosses avec agrément
Pompage, débouchage
Curage de canalisations
Travaux d'assainissement

Terrassement
Démoussage
Traitement de toitures
Travaux divers ...

12 rue des Près
55110 DOULCON

06 03 92 90 91

BOULANGERIE PATISSERIE



TISSERAND Patrice

1, rue de l'hôtel de ville
55110 DUN SUR MEUSE
Tél : 03.29.80.95.17

le spécialiste du pâté lorrain



RENAULT

SAS CONCEPT
AUTOMOBILES

38 Avenue de Verdun
55700 STENAY

03 29 87 00 29

sasconceptautomobiles@orange.fr

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

BÂTIMENT - TERTIAIRE - INDUSTRIE



Alarme - Vidéo - Chauffage - Aspiration Centralisée

36 Rue JB Collin - 55700 STENAY

Tél: 03 29 80 42 55

maldague.stenay@orange.fr

avec le soutien de votre magasin



SARL GRANDPIERRE

ZAC des CAILLOUX
(Face à Intermarché)
55700 STENAY

Tél. : 03 29 80 36 57

Magasin GITEM de STENAY

CUISINES

ELECTROMENAGER

MULTIMEDIA

POSE D'ANTENNES

ALARMES

VIDEO SURVEILLANCE



8 RUE ENTRE DEUX COURS
55110 SIVRY SUR MEUSE
TEL / 0329858409

FAX/ 03 29 85 82 84

N° SIRET : 451 742 449 00073

N° INTRACOMMUNALTA : 02/ FR : 07451742449

R.M. : 450501 703355 2

CODE A.P.E. : 452V

B.P.L. VERDUN N° 0362115321

GARCIA S.A.R.L.

ENTREPRISE DE BATIMENT ET COUVERTURE

CEDRENOU

Carrelage - Dallage - Mosaïc - Salle de bains

cedrenov79@orange.fr

06 28 28 49 65

5 ruelle Menontroue - 55700 MOUZAY

Camping du Lac Vert Plage

à Doulcon - Ouvert du 1^{er} Avril au 31 Octobre

Aire de jeux pour enfants - tobogan aquatique de 50 mètres

Pédalos - Laverie - Location de chalets 6 personnes

Bowling - Animations - Bar - Restauration rapide

03 29 80 90 38 / www.lacvertplage.fr



VF RAMONAGE

Entretien chaudières et poêles à pellets

Vincent FOURREAUX

11 rue de l'église

55110 MONTIGNY DEVANT SASSEY

vframontage@orange.fr

06.99.29.28.19.

03.29.80.88.03.

SIRET : 853 375 970 00011

Arbell

Sylviane JOFFIN

CHAUSSURES

GRAND CHOIX DE CHAUSSURES
Pour hommes • femmes • enfants



4 Place Jean Ancel • 55700 STENAY

03 29 80 43 92

CHOIX, QUALITE, SERVICE



2, rue MAGINOT

STENAY

03 29 80 41 41



les promos sur



Origine Soléad vous recommande



AG LITTLE PRICE

Alexia MEUNIER
28 Rue Cardot
55700 Stenay

Mail : Alexia_meunier@yahoo.fr
Page FaceBook : AG LITTLE PRICE
Tél : 06.33.26.50.41



Le Capiton

Tapissier décorateur

- Réfection sièges tous styles
- Confection rideaux sur mesure
- Pose de stores intérieurs
- Sellerie automobile
- Réfection et vente de literie



12, rue du Général de Gaulle

55700 Stenay

03 29 80 47 22

www.lecapiton.com

KERMANE
Sébastien

COUVERTURE - CHARPENTE - ZINGUERIE
MAÇONNERIE - ENTRETIEN BÂTIMENT
RAMONAGE - PETITS TRAVAUX

55110 Vilosnes

07 50 24 23 30

@-SOFT

INFORMATIQUE

Vente - Maintenance - Dépannage

55110 DUN sur MEUSE

03 29 88 50 63

CARDOT NATURE

VOTRE SPECIALISTE EN MOTOCULTURE

VENTE - REPARATION - ENTRETIEN

ESPACE VERT APICULTURE

OUTILLAGES TRONÇONNEUSES

TONDEUSES JARDINAGE



08140 DOUZY - 55700 STENAY
03 24 26 30 10 - 03 29 80 46 65



BRICO MARCHÉ BATI MARCHÉ

Pouvoir tout faire Moins cher

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Tél. 03 29 80 44 74

Tél. 03 29 88 06 89

STENAY

ZAC des Cailloux



INSTITUT MARY BEAUTE

21 pl république

55700 Stenay

tel: 0329806496

https://www.facebook.com/groups/mary.beaute/

http://institut-mary-beaute.com
mary.beaute@orange.fr



TABAC - PRESSE - LOTO

PLUN Alain

PAPETERIE - CARTERIE - CADEAUX

MONTRES - BIJOUX FANTAISIE

MAROQUINERIE

"SOUVENIRS VAL DUNOIS ET LORRAINE"

• PHOTOCOPIES •

COLIS MONDIAL RELAIS

DUN-SUR-MEUSE 03 29 80 84 31

Restaurant traditionnel

Les Colimençarts

15 Rue Sainte-Marguerite

55110 Dun-sur-Meuse

Tél : 03.29.80.81.80

LA ROSA MARTIN



CHAUFFAGE SOL BASSE TEMPÉRATURE

Applicateur agréé

CHAUDIÈRE VIESSMANN



Dégustation
de bières
et petite
restauration

ouvert de 10h00 à 18h00

7j/7 jusqu'au 18 décembre



TAVERNE
DU MUSÉE
DE LA BIÈRE

Meuse Nautic

à Dun-sur-Meuse - Ouvert du 1^{er} Avril au 31 Octobre

Location de bateaux habitables de 4 à 8 personnes sans permis

Possibilité de promenades ou séjours

Idéal pour découvrir la Meuse autrement en famille ou entre amis

03 29 80 90 38 / www.lacvertplage.fr



CODECOM
6D Avenue de Verdun
55700 Stenay
03.29.80.31.81



Communauté de Communes
du Pays de
Stenay et du Val Dunois

ANTENNE DE DOULCON
7 Rue de la Meuse
55110 Doulcon
03.29.80.90.48



Directeur de publication : Daniel Guichard
Rédaction : CCPSVD
Conception/Réalisation : CCPSVD
Photos/Illustrations : CCPSVD, OT Stenay Dun,
Impression : Novaprint Verdun
Tirages : 5 325 exemplaires
ISSN : 2558-605X (en ligne)
ISBN : 2558-7307 (imprimé)



Rejoignez-nous sur la page Facebook : CodecomStenayValDunois

